

REUNION 05 JUILLET 2021

Le cinq juillet deux Mille vingt et un à 20 heures le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle socioculturelle, sous la présidence de **Raymond CARVILLE, Maire**.

ETAIENT PRESENTS : M. CARVILLE, M. FERRARI, Mme LE CORRE, M. MODESTE, M. BAR, M. BOURGUIGNON, Mme LEBAS, Mme GALVAN, Mme GIRON, Mme OZENNE, Mme RAULT, M. MORAND, M. LEBAS.

ABSENT : M. MOTIER (1 pouvoir), Mme LEVEILLE

Secrétaire de séance : Astride LE CORRE

Approbation du compte rendu

Les membres du conseil municipal, à l'unanimité des présents, adopte le compte rendu de la séance du lundi 7 Juin 2021.

Un nouveau point a été rajouté à l'ordre du jour :

Décision modificative :

INTITULES DES COMPTES	DEPENSES		RECETTES	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
OP : OPERATIONS PATRIMONIALES		55 863.00		55 863.00
Créances sur Etat et établissements nationaux			27631 01	55 863.00
GFP de rattachement	276351 01	55 863.00		
TOTAUX EGAUX - INVESTISSEMENT		55 863.00		55 863.00

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des présents la décision modificative indiquée ci-dessus.

Maison LETOURNEL

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que dans le projet d'acquisition de la propriété LETOURNEL et après un rendez-vous auprès des propriétaires actuels, la vente se ferait au profit de la commune pour l'habitation, l'ancienne boutique et le terrain, le hangar serait vendu à un particulier intéressé pour en faire un commerce. Le prix de vente pour la commune serait de 99 000 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité accepte l'achat pour l'habitation, l'ancien commerce et le terrain et autorise le Maire à signer tous les documents afférents à cette acquisition.

Logement de la Poste

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le devis et l'estimation des travaux pour un montant total de 162 000 € et précise que ce devis serait susceptible d'évoluer à la hausse ou à la baisse.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents, accepte cette estimation des travaux et autorise les architectes à lancer l'appel d'offres.

Vidéo surveillance

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que des dégradations sont faites régulièrement dans le bourg de Clécy. Il faudrait réfléchir à la pose de caméras de surveillance, qui sont autorisées si elles sont signalées aux entrées de bourg. Des devis vont être demandés.

Conseil municipal jeunes

Comme il a déjà été évoqué lors de réunions précédentes le conseil municipal jeunes pourrait démarrer à l'automne, un courrier va être adressé aux jeunes et aux parents fin août début septembre. Monsieur le Maire précise que des binômes devront être formés pour encadrer ce conseil municipal jeune à raison d'une réunion tous les deux mois : chacun participera donc une fois par an à ce projet. Réunion de la commission jeunesse le 30 août à 20H00

Marché nocturne

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un sondage a été effectué auprès des exposants du marché du dimanche pour savoir s'ils seraient intéressés de participer à un marché nocturne le 22 juillet et le 5 août de 18H à 23H sur les bords de l'Orne. Il y a eu 12 réponses positives pour le moment. Il est donc décidé de lancer cette animation.

Point sur les travaux :

- La Rambarde devant la boucherie a été posée.
- Les travaux de sécurisation rue Ermington et rue Hardy sont en attente de la notification des amendes de police.
- L'abri bus du pont du Vey : il sera fabriqué par la mairie car aucun ne correspond à la superficie et à l'angle nécessaire.
- Réparation du tracteur 956 €

Informations :

- Le marché du dimanche : le ressenti est plutôt favorable. Nous sommes en attente des touristes (et du beau temps)
- Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite aux incivilités constatées, des parents de jeunes de Clécy ont été convoqués à la mairie pour des mises au point
- La famille Morand refus de vendre son terrain ; ils acceptent de nous mettre à disposition la bordure pour implanter les pancartes du chemin des arts.
- Le terrain au-dessus du lotissement de la crête sera à racheter l'année prochaine (rappel) dans 18 mois. Monsieur le Maire mandatera une commission sur ce sujet. Commission terrain de la crête (D Lebas, F Morand, P Bourguignon, D Modeste, R Ferrari, A Le Corre et R Carville)
- Un achat de décorations de Noël est prévu pendant les vacances pour profiter des promotions estivales.
- Le feu d'artifice aura lieu le 17 juillet prochain

Questions diverses

- ↳ Problème de poubelles qui traînent dans le bourg car elles ne sont pas conformes au ramassage
- ↳ Il faudrait que les marches de l'Eglise soient nettoyées régulièrement et notamment en cas de cérémonies
- ↳ Les bornes de recharge pour les véhicules électriques ne fonctionnent pas
- ↳ Rappel du marché de l'art avec Balad'art du 10 au 14 juillet 2021 de 11H à 18H
- ↳ Faut-il envisager de créer un emploi de Garde Champêtre qui serait très utile en saison.

Fin de la séance à 22H30